

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_231116_101

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ BALDARE DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'INTERCONNEXION DU RÉSEAU D'ADDUCTION EN EAU POTABLE ENTRE LES COMMUNES DE SOUBÈS ET DE LODÈVE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU le décret n°2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du Code de la commande publique et en particulier, précisant que les marchés de travaux dont le montant est inférieur à cent-mille euros Hors Taxes (100 000 € HT) peuvent être conclus, jusqu'au 31 décembre 2024, sans publicité, ni mise en concurrence,

VU la délibération n°CC_230704_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la demande de devis relative au marché relatif aux travaux d'interconnexion du réseau d'adduction en eau potable entre les Communes de Soubès et de Lodève,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure le marché relatif aux travaux d'interconnexion du réseau d'adduction en eau potable entre les Communes de Soubès et de Lodève, avec la Société À Responsabilité Limitée (SARL) Baldare, 18 route de Lodève, 34520 Saint-Pierre-de-la-Fage,

- **ARTICLE 2** : de préciser que les prestations seront rémunérées à la fois par application de prix forfaitaires et par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix ; les prix forfaitaires et l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires s'élèvent à cinquante-deux-mille-quatre-cent-vingt-cinq euros Hors Taxes (52 425,00 € HT), soit soixante-deux-mille-cent-dix euros Toutes Taxes Comprises (62 910,00 € TTC),

- **ARTICLE 3** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse du marché relatif aux travaux d'interconnexion du réseau d'adduction en eau potable entre les Communes de Soubès et de Lodève, annexé à la présente décision,

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20231116-lmc18255-AR-1-1
Date de télétransmission : 16/11/23
Date de publication:

- **ARTICLE 4** : d'imputer la dépense correspondante au budget eau potable, chapitre 21, article 21531,

- **ARTICLE 5** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers concernés et inscrit au registre des actes.

Fait à Lodève, le seize novembre deux mille vingt-trois,

Le Président
Jean-Luc REQUI



**Communauté de Communes
Lodévois et Larzac**

**Service intercommunal des eaux
du Lodévois et Larzac**

**Travaux d'interconnexion du réseau AEP entre les
communes de Soubès et Lodève**

ANALYSE DES OFFRES



27/09/2023

Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Travaux d'interconnexion du réseau AEP entre les communes de Soubès et Lodève

Règlement de consultation

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante :

Libellé	%
1-Valeur technique	50
2-Prix des prestations	40
3-Délai d'exécution	10

Valeur technique de l'offre

Notation établie au regard des divers documents constituant le dossier technique de présentation de l'offre. Notée sur 100 points et représentant 50% de la note finale et répartis comme suit :

Libellé	points
Mémoire descriptif des travaux de terrassement, pose des réseaux	40
Mémoire descriptif des matériaux, équipements, fournitures	30
Mémoire descriptif des travaux de franchissement des singularités, particularités du tracé	20
Organisation et gestion du chantier (continuité de service, phasage des travaux, gestion de la circulation routière, identification des contraintes...), Maîtrise des nuisances, Plan d'Assurance Qualité	10

Prix des prestations

Noté sur 100 points et représentant 40% de la note finale et répartis comme suit :

- 100 points au moins disant, les autres candidats seront notés au prorata du pourcentage supplémentaire

Délai d'exécution

Noté sur 100 points et représentant 10% de la note finale et répartis comme suit :

- 100 points au délai le moins disant, les autres candidats seront notés de la manière suivante :
- 5 pts par rapport à la note maximale par semaine supplémentaire au délai du moins disant

Analyse - Critère Technique

	BALDARE	S.A.S TRAVAUX PUBLICS SICILIA MANUEL	COLAS
Critère 1 : Mémoire descriptif des travaux de terrassement, pose des réseaux (40 points)			
	Mémoire complet et détaillé : les dispositions sont détaillées et adaptées à l'opération	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
	Moyens humains et matériels affectés au chantier sont détaillés.	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
	Méthodologie de terrassement prévue pour le chantier adaptée - pelle mécanique + aspiratrice	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
	Prise en compte présence de réseaux souterrains, de platanes, travaux sous RD	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
Synthèse	Offre satisfaisante. Les modalités de réalisation sont précisées et adaptées.		
Note /40	36	0	0

	BALDARE	S.A.S TRAVAUX PUBLICS SICILIA MANUEL	COLAS
Critère 2 : Mémoire descriptif des matériaux, équipements, fournitures (30 points)			
	L'ensemble des fiches techniques canalisation, robinetterie et vrd sont fournies	Aucunes fiches techniques fournies, offre irrégulière	Aucunes fiches techniques fournies, offre irrégulière
	Prise en compte des contraintes de raccordement, équipement nécessaire pour mise en place de l'asservissement	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
Synthèse	Offre très satisfaisante. Les fournitures prévues sont très détaillées et adaptées au chantier. Les fournitures sont de qualités et de marques reconnues.	Offre irrégulière	Offre irrégulière
Note /30	27		

Analyse - Critère Technique

	BALDARE	S.A.S TRAVAUX PUBLICS SICILIA MANUEL	COLAS
Critère 3 : Mémoire descriptif des travaux de franchissement des singularités, particularités du tracé (20 points)			
	Prise en compte de toutes les spécificités des différents tronçons - Mode opératoire détaillé par tronçon	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
	Présentation détaillée des travaux au niveau des points de raccordement	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
	Passage en encochenement détaillé, mode opératoire adapté à l'opération	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
Synthèse	Offre satisfaisante. Les modalités de réalisation sont précisées et adaptées.	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
Note /20	18		
Critère 4 : Organisation et gestion du chantier, Maitrise des nuisances, Plan d'Assurance Qualité (10 points)			
Synthèse	Offre très satisfaisante. L'organisation présentée est adaptée au chantier.	Pas de mémoire technique : Offre irrégulière	Pas de mémoire technique : Offre irrégulière
Note /10	8	Pas de mémoire technique : Offre irrégulière	Pas de mémoire technique : Offre irrégulière
Total sur 50 points	44,5	Offre irrégulière	Offre irrégulière
Classement	1	Offre irrégulière	Offre irrégulière

Les offres des entreprises SAS TRAVAUX PUBLICS SICILIA MANUEL et COLAS France ne seront pas classées car elles sont irrégulières au sens de l'article L.2152-2 du code de la commande publique, par manque du mémoire technique

Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Travaux d'interconnexion du réseau AEP entre les communes de Soubès et Lodève

Analyse - Critère PRIX

	BALDARE
Total Offre Base en € HT	52 425,00 €
Note totale / 100	100
Note totale pondérée / 40	40
Classement sur le critère PRIX	1

Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Travaux d'interconnexion du réseau AEP entre les communes de Soubès et Lodève

Analyse - Critère délai

	BALDARE
	Dans AE = 3,5 semaines
Délai global en semaines	3,5
Note totale sur 100	100
Note total pondérée sur 10	10
Classement sur le critère PRIX	1

Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Travaux d'interconnexion du réseau AEP entre les communes de Soubès et Lodève

Note Globale

Dénomination	BALDARE	S.A.S TRAVAUX PUBLICS SICILIA MANUEL	COLAS
Technique (50 pts)	44,5	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
Prix (40 pts)	40	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
Délat (10 points)	10	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière	Pas de Mémoire technique dans l'offre, offre irrégulière
NOTE GLOBALE	94,5	offre irrégulière	offre irrégulière
Classement final	1		